

Le Comité de massif poursuit son travail de fond à Foci è Bilzesi



La réunion était animée par Jean-Felix Acquaviva (au centre) président du Comité de massif.



Dans le public, des élus de zones qui ont besoin de l'attention de tous pour devenir des territoires innovants.

Le Comité de massif s'est réuni lundi matin à Foci è Bilzesi. Plusieurs thématiques importantes pour les territoires de l'intérieur étaient à l'ordre du jour. Cette réunion a été organisée au cœur de la ruralité du Sartonais, pour continuer les travaux sur la mise en œuvre du schéma d'aménagement du développement de la montagne et faire un point sur son application effective en termes de programmation. La commune de Foci è Bilzesi a part ailleurs bénéficié d'une subvention du Comité de massif pour l'eau et l'assainissement en 2019. Face aux élus du territoire (région, communes et interco) Jean-Felix Acquaviva le président du Comité de massif, a mené les échanges.

Le Comité a voulu focaliser son attention sur les dispositifs et les possibilités offertes par le partenariat avec la Fondation du patrimoine, ainsi que la mise en œuvre d'actions avec l'élaboration de la "Strada di a puestas à di u cantu".

Le Comité a fait un point sur la fiscalité, puisqu'en octobre 2017, l'Assemblée de Corse a défini une zone fiscale prioritaire de la montagne Corse.

En fin de réunion, les intervenants se sont penchés sur une proposition d'initiative nommée Radiche, pour une mobilisation de la diaspora en faveur des villages de l'intérieur.

Rééquilibrer le territoire en faveur de la montagne

La Fondation du patrimoine vient en accompagnement et en soutien aux territoires de l'intérieur.

Elle regroupe plusieurs dispositifs opérationnels auquel il convient d'adapter les différents projets.

"Il est très important de protéger l'identité des territoires. Faire que la montagne devienne une zone de développement et d'aménagement", souligne Jean Biancucci. À l'Assemblée de Corse, un rapport est débattu cette semaine qui porte sur l'évolution du foncier et de l'immobilier en Corse. "Nous seront là pour vous épauler tant que de besoins, et avec les moyens financiers dont on dispose." Un message de soutien envers des élus qui travaillent sans relâche pour développer leur territoire.

La Fondation du patrimoine a été créée avec pour objectif de remédier à un manque au niveau régional : la protection du petit patrimoine non protégé. "Notre ADN est, depuis toujours, d'être un outil au service des collectivités, par le biais des souscriptions publiques", développe Thierry Rovere, qui a présenté des outils plus transversaux, encore jamais mis en place.

Jean Biancucci a insisté sur deux aspects concernant le petit patrimoine.

"Souvent, on voit des réhabilitations qui n'en sont pas. Au prétexte de sauver un petit patrimoine en ruine ou des bâtiments anciens, certains travaux sont irréversibles."

En termes de rénovation et de patrimoine, il faut réfléchir avant tout à la destination future du bâtiment.

Les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) sont des outils que les communes peuvent également utiliser.

Les maires des petites communes rurales présents ont exprimé leurs inquiétudes et doléances. "Près de 140 communes sont en état d'abandon. Il faut définir des enjeux précis, sinon elles risquent de disparaître", s'inquiète Antoine Versini, le maire de Cristinacce et vice-président du Parc Naturel Régional de Corse.

Jean-Félix Acquaviva a proposé d'acter cette commission de travail. "Nous sommes face à un enjeu de matières très important, avec un territoire aux ressources fiscales faibles."

Cette réunion a reflété l'état d'esprit très positif du Comité de massif. "Agir dans le temps et en termes de projet est essentiel. Sinon le déséquilibre littoral-montagne risque encore de s'accroître."

A.-F.I